

22-29
MARS
2015

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux :



Loire-Atlantique à gauche 2015



@44agauche2015

C.C.A.P.H. 44

Comité de Coordination des
Associations pour Personnes
Handicapées de Loire-Atlantique
Maison des Associations C/O F.M.H.
Manufacture des tabacs
6 place de la Manu
44 000 NANTES

Madame, Monsieur,

Suite au questionnaire que vous avez envoyé à l'ensemble des candidates et candidats de Loire-Atlantique à gauche à l'occasion des élections départementales des 22 et 29 mars prochain, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre démarche. Les questions liées aux personnes en situation de handicap relèvent évidemment de la compétence du futur Conseil départemental mais surtout, elles sont essentielles au vivre-ensemble que nous voulons continuer à construire avec vous. Les solidarités sont au cœur de notre conception de l'engagement citoyen et politique et à ce titre, nous continuerons de défendre la pleine reconnaissance des personnes en situation de handicap de leur citoyenneté dans tous les temps de la vie.

En réponse aux interrogations que vous avez bien voulu nous soumettre, nous tenions à nous engager sur les points suivants :

Sur la question des **choix politiques et financiers**, nous tenons d'abord à rappeler nos actes : la majorité départementale actuelle a augmenté de 116% en 10 ans le budget consacré aux personnes en situation de handicap. Avec 143 M€, il a augmenté de +4,20% en 2015. Le budget consacré au transport scolaire d'élèves en situation de handicap a doublé pendant la même période.

Élus, nous préserverons cet effort dans une période néanmoins difficile financièrement pour les Départements. Pour les candidates et candidats de Loire-Atlantique à gauche, le handicap n'est pas une variable d'ajustement que l'on sacrifie pour boucler un budget !

Par ailleurs, en 2004, seuls 1,79% des salariés du Conseil général étaient reconnus comme travailleurs handicapés. Dix ans plus tard et grâce à des choix de recrutement volontaires, ce taux s'élève à 8,18%. Parce que l'emploi de personnes en situation de handicap est essentiel, nous proposons de recruter 150 jeunes en situation de handicap à travers des emplois d'avenir.

Au sujet de l'**inclusion**, nous devons aller plus loin puisque l'accessibilité dans les transports et bâtiments départementaux n'est pas entièrement réalisée. Certes des efforts conséquents ont été faits et ce sont ainsi 71 des 78 collèges publics du département qui sont aujourd'hui accessibles ; mais nous sommes conscients que cela n'est pas suffisant.



Nous poursuivrons donc cet élan, notamment par l'adoption dès 2015 d'un agenda d'accessibilité programmé qui prévoira que l'ensemble du réseau de transport départemental soit rendu accessible dans les 6 prochaines années.

Nous proposons également un plan prévoyant la participation du Département au financement des équipements aux personnes porteuses de handicap (claviers simplifiés, écrans tactiles, logiciel de navigation simplifié...); la création d'une carte détaillant les lieux et services accessibles ainsi que l'optimisation de l'accès à l'information et aux services départementaux pour les personnes en situation de handicap. Des solutions innovantes seront testées comme des boucles d'induction mobile qui permettent aux personnes utilisant des prothèses auditives d'avoir un son amplifié couvrant les bruits de fond, ou bien de rendez-vous accessibles LSF, par l'intermédiaire d'une traduction en langue des signes télé-assurée au moyen d'une webcam, par un interprète situé à distance.

La loi du 11 février 2005 a créé un droit à la **compensation** pour que les personnes en situation de handicap qui souhaitent continuer à pouvoir vivre chez elles aient les moyens de le faire. En Loire-Atlantique, plus de 6 500 personnes sont bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP. Mais parce que ces aides ne suffisent pas toujours à des personnes ayant de faibles revenus, le Département verse également des aides ménagères à plus de 700 bénéficiaires.

Le souhait des personnes en situation de handicap de vivre chez elle peut, de plus, nécessiter un accompagnement social ou médico-social. Élus, nous poursuivrons l'action menée ces 10 dernières années par le Département pour créer des places dans ces services d'accompagnement, qu'il s'agisse d'aides à la vie sociale, au logement ou encore à la parentalité. Enfin, nous continuerons de financer l'adaptation des logements locatifs sociaux aux besoins des personnes en situation de handicap ainsi que de prioriser vers ce public les aides à l'amélioration de l'habitat.

Pour ce qui concerne les places en établissement, le manque de solutions comparé aux besoins est malheureusement une réalité en Loire-Atlantique comme ailleurs, malgré le choix de la majorité actuelle de créer 1 605 places nouvelles depuis 2004. Une nouvelle programmation de création de places devra donc être adoptée après l'achèvement de l'actuelle en 2016. L'aide spécifique destinée à financer le maintien en établissement pour enfants de jeunes adultes n'ayant pas trouvé de places adaptés en établissement sera maintenue.

Du fait de l'augmentation de l'espérance de vie de l'ensemble de la population, le **vieillessement des personnes en situation de handicap** nécessite d'être mesuré et accompagné par la société et tout particulièrement par les pouvoirs publics. Nous croyons qu'il n'existe pas une seule et bonne réponse à cette situation. Bien au contraire, nous pensons que les solutions résident dans la complémentarité des offres proposées, notamment en ce qui concerne l'hébergement.

22-29
MARS
2015

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux :



Loire-Atlantique à gauche 2015



@44agauche2015

Tout d'abord, l'information de ces personnes nous semble essentielle. Nous poursuivrons donc l'ouverture progressive des CLIC aux personnes en situation de handicap, qu'elles soient âgées ou non. Ensuite, parce que le vieillissement touche également les familles, nous réaffirmerons les possibilités de soutiens aux proches souhaitant bénéficier de quelques jours de répit et nous développerons un dispositif de voisins référents qui permettra de lutter contre l'isolement de ceux qui n'ont plus ou peu de liens sociaux.

Enfin, au-delà de l'aide apportée à l'adaptation des logements, nous financerons de nouvelles places en foyer de vie destinées aux personnes vieillissantes en situation de handicap pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne veulent continuer à vivre chez eux.

Élus, nous continuerons de vous solliciter et de vous écouter afin de co-construire ces actions. Nous sommes convaincus que votre regard et votre connaissance des situations concrètes sont la meilleure assurance de politiques publiques efficaces et répondant réellement aux besoins des habitants de ce Département. Nous pensons que notre pratique depuis 10 ans constitue une garantie réelle de notre volonté de maintenir un partenariat fort avec les associations.

En espérant que ces réponses vous permettent de mieux comprendre le projet de société que nous portons, je vous adresse ci-joint le programme des candidats de Loire-Atlantique à gauche.

Restant à votre disposition, je vous prie Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Grosvalet, Président du Département
et les candidats de Loire-Atlantique à gauche